



Déclaration de la BCBE relative à la protection des données

1. Généralités

La présente déclaration de protection des données vise à vous informer au sujet du traitement de vos données personnelles par la Banque Cantonale Bernoise SA (BCBE) et de vos droits en la matière.

La nature et le volume des données traitées dépendent en majeure partie des prestations fournies et, le cas échéant, des conditions d'utilisation y afférent, lesquelles peuvent être consultées sur les pages Internet ou les applications correspondantes. Lorsque aucune réglementation spécifique n'est prévue pour les prestations concernées, les conditions générales s'appliquent.

Sont considérées comme **données personnelles** toutes les informations qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable. Le **traitement** renvoie à toute opération relative à des données personnelles, quels que soient les moyens et procédés utilisés, notamment la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'exploitation, la modification, la communication, l'archivage, la suppression ou la destruction.

2. Données traitées par la BCBE

2.1 Catégories de données

Les données personnelles traitées par la BCBE dépendent des produits et des prestations fournies. Les catégories suivantes sont établies en fonction du but visé par le traitement et sont indiquées à titre d'exemple uniquement. Chaque donnée peut appartenir à plusieurs catégories.

En sa qualité de banque universelle, la BCBE traite des données de clients en vue d'établir, de mener à bien et de gérer des relations d'affaires. Sont concernées en particulier les informations suivantes :

- données de base : p. ex.
 - nom et prénom,
 - adresse,
 - date de naissance,
 - nationalité,
 - sexe,
 - numéro de téléphone,
 - adresse électronique,
 - numéro et durée du contrat,
 - documents attestant de l'identité,
 - informations relatives aux comptes, aux dépôts, à des opérations réalisées ou à des tiers (par exemple fondés de procuration, conseillers) ;
- données réglementaires : p. ex.
 - domicile fiscal et autres informations et documents importants en matière de fiscalité,
 - situation financière et économique,
 - produits de placement,
 - profils de risque et de placement,
 - informations recueillies lors d'enquêtes relevant de l'obligation de diligence dans le cadre de la législation concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude ;
- données relatives à des transactions ou à des ordres : p. ex.
 - informations sur des bénéficiaires de virements ou de paiements par carte et sur des banques bénéficiaires ou détails concernant l'octroi de mandats ;
- enregistrements de communications téléphoniques pour autant que ce soit prévu par la loi, à



des fins de formation ou d'assurance-qualité ;

- données techniques : p. ex.
 - identifiants internes et externes,
 - numéros de transactions,
 - adresses IP,
 - enregistrements d'accès ou de modifications ;
- données relatives à des produits et à l'évolution de prestations, données de marketing : p. ex.
 - besoins,
 - souhaits
 - ou préférences.

La BCBE traite également les données de clients potentiels et de visiteurs dans l'optique d'une éventuelle conclusion de contrat pour un produit ou une prestation. Sont concernées en particulier les informations suivantes :

- données de base : p. ex.
 - nom et prénom,
 - adresse,
 - date de naissance,
 - sexe,
 - numéro de téléphone,
 - adresse électronique ;
- données techniques : p. ex.
 - identifiants internes et externes,
 - adresses IP,
 - enregistrements d'accès et de modifications ;
- données relatives à des produits et à l'évolution de prestations, données de marketing : p. ex.
 - besoins,
 - souhaits
 - ou préférences.

Dans le cadre de la relation contractuelle, la BCBE traite également des données personnelles de partenaires d'affaires et de leurs collaborateurs et mandataires. Sont concernées en particulier les informations suivantes :

- données de base : p. ex.
 - nom et prénom,
 - adresse,
 - date de naissance,
 - sexe,
 - numéro de téléphone,
 - adresse électronique,
 - numéro et durée du contrat,
 - informations sur des affaires clôturées ;
- données techniques : p. ex.
 - identifiants internes et externes,
 - numéros de transactions,
 - adresses IP,
 - enregistrements d'accès ou de modifications.

La BCBE peut en outre enregistrer les communications téléphoniques pour autant que ce soit prévu

par la loi, à des fins de formation ou d'assurance-qualité. Les enregistrements vidéo sont réalisés pour des raisons de sécurité ou pour élucider d'éventuels délits, en particulier à proximité des distributeurs automatiques de billets de la BCBE ou dans les locaux de cette dernière.

Enfin, la BCBE traite les données de base de ses actionnaires.

2.2 Bases légales et but du traitement des données

La BCBE traite vos données personnelles de manière licite et conforme aux principes de la bonne foi. Les bases légales et les finalités de traitement sont les suivantes :

a) En raison d'obligations (pré)contractuelles

La BCBE traite des données personnelles en premier lieu dans le cadre de l'exécution de contrats ou de mesures précontractuelles qui ont lieu sur demande, principalement dans le but de fournir des prestations bancaires et financières.

La finalité du traitement des données dépend tout d'abord du produit concret (p. ex. comptes de virement ou d'épargne, produits de placement, hypothèques et financements) et peut entre autres inclure des analyses de besoin, un conseil, la gestion de fortune et de patrimoine ainsi que l'exécution de transactions.

La BCBE traite par ailleurs les données personnelles de ses actionnaires afin de satisfaire à ses obligations contractuelles et légales (p. ex. invitation à participer à des assemblées générales, informations sur les activités, versement de dividendes).

b) En raison d'obligations légales et réglementaires

La BCBE est soumise à diverses obligations légales (p. ex. loi sur les banques, loi sur les placements collectifs, loi sur le blanchiment d'argent, loi sur l'émission de lettres de gage, législation fiscale) et dispositions en matière de surveillance bancaire (p. ex. circulaires de la FINMA, prescriptions de la Banque nationale suisse).

Les données sont notamment traitées à des fins de vérification d'identité et de solvabilité, de prévention de la fraude et du blanchiment d'argent, de respect des obligations en matière de déclaration et de contrôle fiscaux ainsi que d'évaluation et de gestion des risques.

Enfin, la BCBE peut être tenue par la loi ou par une autorité l'ayant ordonné de communiquer vos renseignements et données.

c) Dans le cadre de la mise en balance d'intérêts

Au besoin et en se fondant sur les bases légales susmentionnées, la BCBE traite vos données en dehors du cadre contractuel afin de préserver ses intérêts légitimes ou ceux de tiers, notamment aux fins suivantes :

- surveillance et gestion des risques : p. ex. lutte contre la fraude, vérification de solvabilité, contrôle de profils de placement et de limites, surveillance des risques opérationnels, liés au marché ou au crédit, formation sur les systèmes et les produits ;
- planification, développement de produits, statistiques : p. ex. détermination d'indicateurs d'utilisation de prestations, taux d'utilisation, analyses de transactions, développement de nouveaux produits, prestations, procédures, technologies, systèmes et rendements ou évaluation, amélioration et contrôle de ceux existants ;
- marketing et études de marché en vue de garantir un suivi et un conseil adaptés et d'informer au sujet de l'offre de prestations : p. ex. marketing direct, publicité imprimée et en ligne, manifestations pour la clientèle existante ou pour des personnes intéressées, événements culturels, sponsoring, concours, enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle, détermination des préférences ainsi que des besoins et comportements futurs de la clientèle, évaluation du potentiel d'un client, d'un marché ou d'un produit ;
- préservation des intérêts et des droits de la BCBE dans le cadre de réclamations à son

encontre ou à celle de la clientèle, garantie de la sécurité des clients et des collaborateurs.

d) Sur la base de votre consentement

Votre consentement est requis pour toute autre finalité de traitement dépassant le cadre du contrat (p. ex. envoi d'une newsletter) et peut être révoqué à tout moment. La révocation du consentement n'affecte pas le caractère légal des données collectées antérieurement.

Les conditions de participation ou d'utilisation relatives à une offre ou une prestation particulière, ou tout autre moyen adéquat, vous informent d'éventuels autres buts de traitement.

2.3 Provenance des données

Pour collecter les données conformément aux buts décrits au point 2.2, la BCBE retient :

- les données personnelles communiquées à la BCBE, par exemple dans le cadre de l'ouverture d'une relation d'affaires, d'un entretien de conseil, pour des produits ou des prestations ou sur son site Internet ;
- les données personnelles requises pour bénéficier de produits ou de prestations qui sont transmises à la BCBE via l'infrastructure technique ou des processus de répartition des tâches, tels que : sites Internet, e-banking, applications, trafic des paiements, commerce de valeurs, coopération avec d'autres prestataires financiers ou informatiques, marchés ou bourses p. ex. ;
- les données personnelles de source tierce, par exemple provenant de la centrale d'information de crédit (ZEK), du centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO), des autorités, ou recueillies dans d'éventuelles listes de sanctions.

2.4 Durée de conservation des données

Vos données personnelles sont conservées par la BCBE aussi longtemps que nécessaire pour que celle-ci remplisse ses obligations contractuelles et légales. La conclusion d'une relation d'affaires présuppose que les deux parties doivent s'acquitter d'obligations continues tant que dure la relation d'affaires.

De manière générale, les données personnelles sont sauvegardées pendant la durée de la relation d'affaires ou du contrat. Après la dissolution de la relation d'affaires, les données personnelles sont conservées pendant cinq ou dix ans, voire plus longtemps, en fonction des dispositions applicables permettant de faire valoir des prétentions légales auprès de la BCBE. Si une procédure juridique ou relevant de la surveillance est en cours ou est prévue, la BCBE peut être tenue de conserver les informations pendant une période indéterminée.

2.5 Catégories de destinataires des données personnelles et communication à l'étranger

Afin de satisfaire à des obligations (pré)contractuelles, réglementaires et légales ou de préserver un intérêt public ou privé prépondérant, vos données personnelles sont susceptibles d'être communiquées aux catégories de destinataires suivantes :

- collaborateurs de la BCBE, dans la mesure où cela est nécessaire pour remplir les buts susmentionnés ;
- mandataires, c'est-à-dire des prestataires ou des auxiliaires désignés par la BCBE qui s'engagent à garantir le secret bancaire et à respecter les dispositions en vigueur en matière de protection des données. Ces prestataires et auxiliaires sont principalement actifs dans les domaines des prestations bancaires et informatiques, de la logistique, de l'imprimerie, des télécommunications, de l'encaissement, du conseil et de la distribution ainsi que du marketing ;
- autres instituts de services financiers ou établissements comparables auxquels vos données

personnelles doivent être transmises pour mener à bien la relation d'affaires. En fonction de la prestation demandée, il peut par exemple s'agir de banques de correspondance ou de dépôt, de courtiers ou de bourses ;

- institutions et services publics, afin de satisfaire à une obligation légale ou à une mesure ordonnée par une autorité (p. ex. Banque nationale suisse, autorités de poursuite civile et pénale, autorités financières).

Les services auxquels vous avez donné votre consentement ou en faveur desquels vous avez délié la BCBE du secret bancaire constituent d'autres destinataires possibles.

Vos données personnelles peuvent être transmises à l'étranger lorsque cela est nécessaire à l'exécution de la prestation concernée (p. ex. ordres de paiement ou transactions portant sur des papiers-valeurs), pour satisfaire à des prescriptions légales (p. ex. dans le cadre de l'échange automatique de renseignements) ou lorsque vous avez donné votre consentement.

2.6 Sécurité des données

La BCBE attache une grande importance à la sécurité des données. Outre le respect des bases légales, elle met en œuvre un grand nombre de mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de protéger votre sphère privée.

3. Vos droits

3.1 Obligation de mettre à disposition vos données personnelles

La BCBE a besoin de certaines de vos données personnelles pour établir et mener à bien une relation d'affaires ainsi que pour remplir les obligations contractuelles qui y sont liées. Sans ces données, il lui est impossible de vous fournir les prestations souhaitées.

Conformément aux dispositions légales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, la BCBE est en particulier tenue d'identifier ses clients au moyen d'une pièce d'identité et de collecter et consigner leurs nom, prénom, date de naissance, nationalité et adresse ainsi que d'autres données relatives à leur identité, avant d'établir une relation d'affaires. Toute modification intervenant dans le cadre de la relation d'affaires doit être immédiatement communiquée à la BCBE.

3.2 Protection de vos données personnelles

Vous avez le droit de **consulter**, de **rectifier** et de **supprimer** vos données personnelles, d'en **limiter le traitement** et de **révoquer votre consentement**. Ces droits ne sont toutefois pas illimités : dans certains cas, des intérêts prépondérants ou des obligations légales peuvent justifier une restriction ou un refus.

À noter par ailleurs que la révocation d'un consentement ne vaut que pour le traitement futur ; elle n'affecte pas les données traitées antérieurement. Vous pouvez révoquer votre consentement à tout moment.

Vous disposez par ailleurs d'un **droit de recours** auprès d'une autorité de surveillance en matière de protection des données compétente.

3.3 Coordonnées pour faire valoir vos droits

Pour faire valoir vos droits et pour toute question en lien avec la protection des données, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Banque Cantonale Bernoise SA
Service juridique
Place Fédérale 8
3011 Berne
<mailto:datenschutz@bekb.ch>

Si vous estimez que la BCBE ne répond pas à vos attentes en matière de traitement des données personnelles ou si vous avez des réclamations à ce sujet, n'hésitez pas à l'en informer. Le cas échéant, cela permettra à la banque de considérer une question et d'améliorer ses pratiques. En transmettant une demande étayée, vous permettez à la BCBE de vous aider au mieux. La BCBE l'étudiera et vous répondra dans les meilleurs délais.

État : 1^{er} janvier 2020